



# ENGAGEMENTS HORS BILAN DES BANQUES : SOLVABILITÉ, RISQUE ET PÉRENNITÉ

Les banques réalisent un certains nombres d'affaires qui sont hors bilan. Quelles sont ces données hors bilan ?

Comment en évaluer le risque ?

Quels sont les engagements croisés entre les banques ?

Que veulent dire les « accords de Bâle 3 » ?

Doit-on encore investir dans des valeurs bancaires (actions, obligations, produits structurés) ?

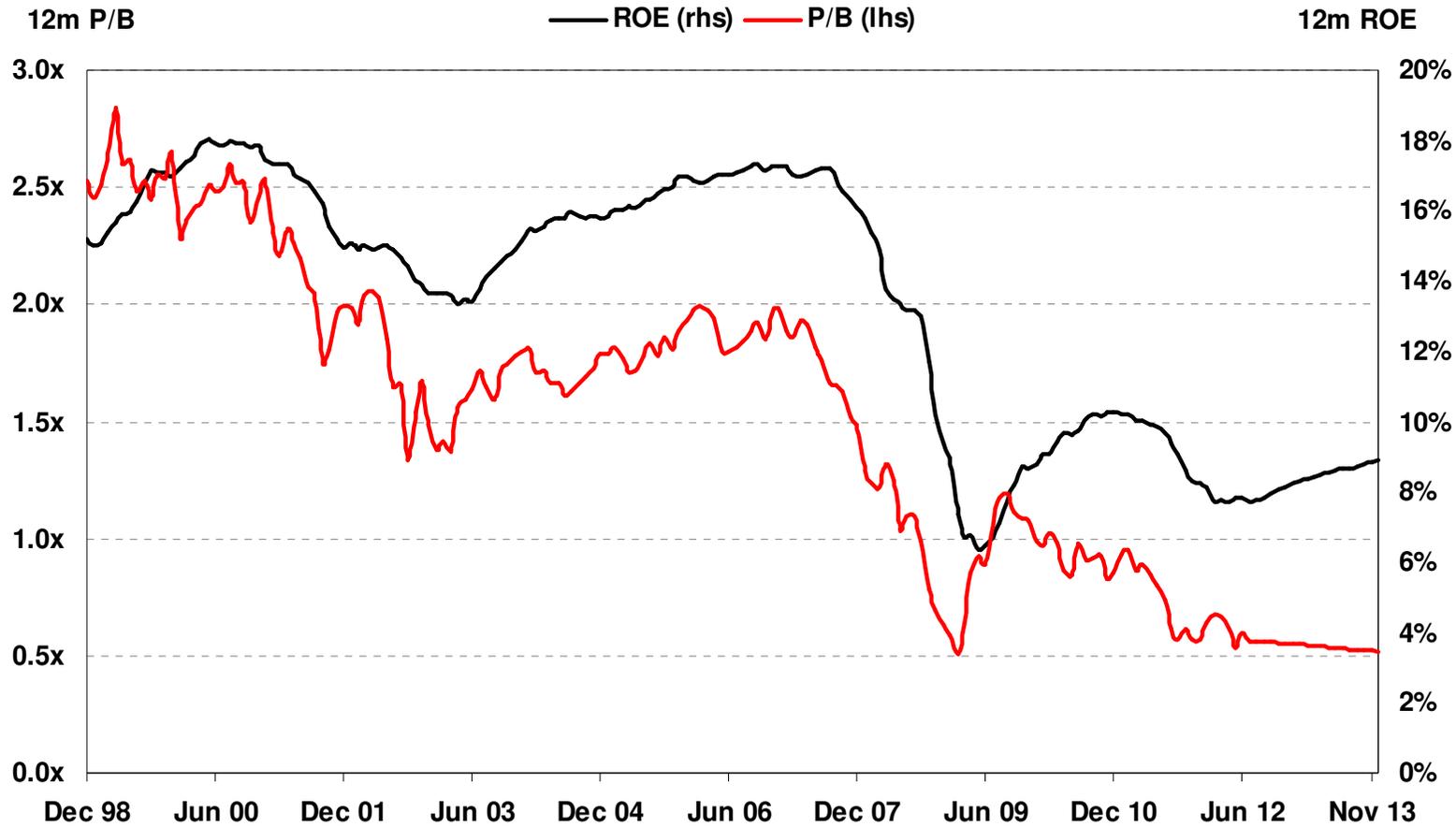
Eric Hazart, Analyste Financier - Secteur Financières

Document non contractuel. Ce document n'est destiné qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'Article 10, paragraphe 3 de la Loi Fédérale sur les placements collectifs.

**HSBC**   
Global Asset Management

# Une dégradation structurelle depuis août 2007

## ► ROE versus Price to Book

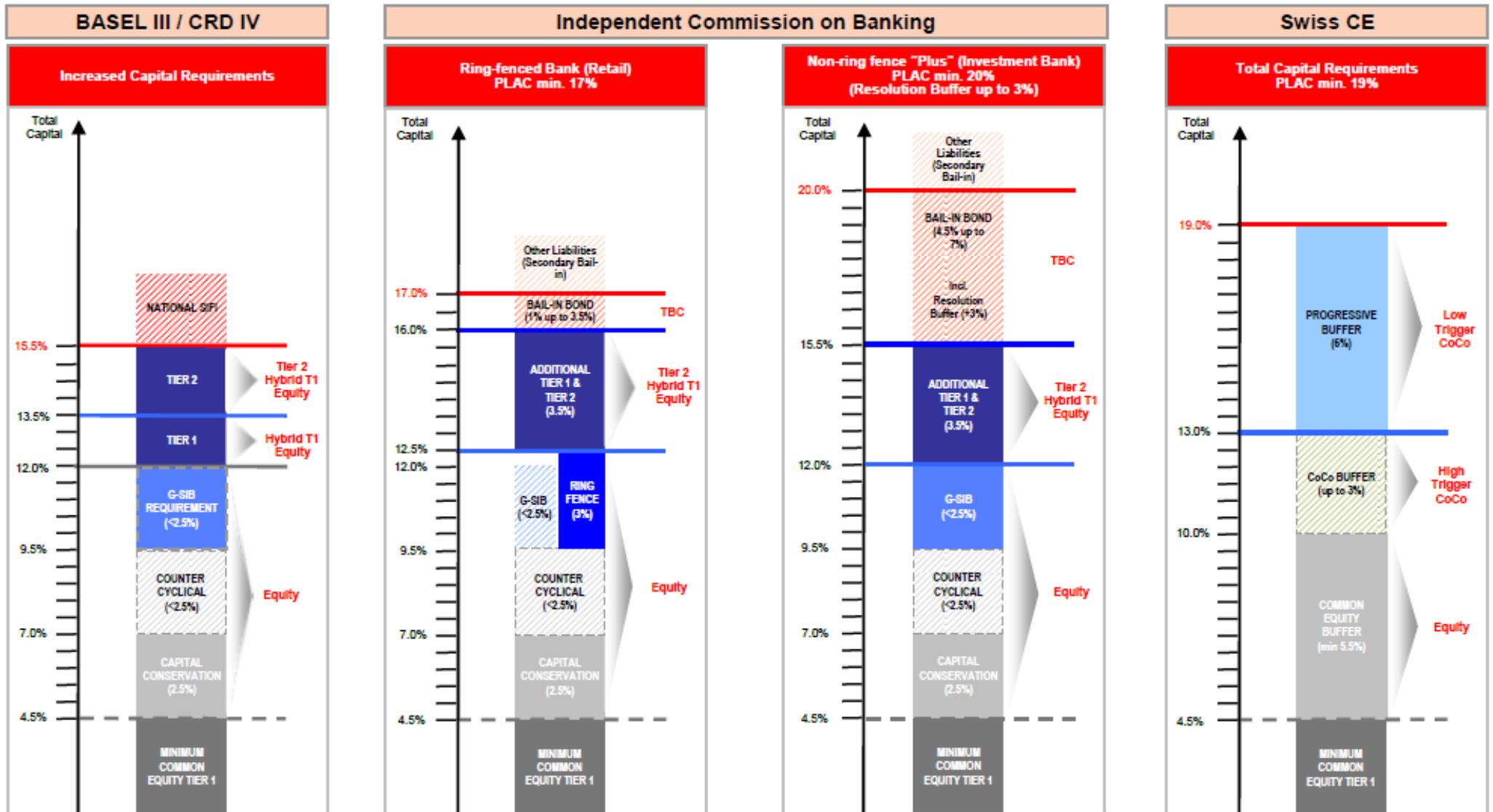


Source: HSBC Global Asset Management. Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie. Ces opinions ne constituent en aucun cas un engagement de la part HSBC Global Asset Management. A titre d'illustration uniquement.

## Il reste de nombreux défis pour le secteur bancaire...

- ▶ Capital - un quasi doublement des fonds propres réglementaires en 5 ans. Un CT1 Bâle 3 proche de 10% en moyenne pour le secteur coté en 2014
- ▶ Liquidité - probabilité limitée d'avoir une nouvelle crise compte tenu des méthodes non conventionnelles de la BCE (LTRO)
- ▶ Funding - hausse des coûts de funding et changement du funding mix avec la montée en puissance de la dette sécurisée
- ▶ Environnement macroéconomique - pression sur les résultats futurs en l'absence de croissance économique en 2013 et à cause des taux durablement bas
- ▶ Cadre réglementaire - encore beaucoup d'incertitudes sur les nouvelles contraintes en matière de liquidité, sur la séparation banque de détail/banque d'investissement
- ▶ Le risque souverain - volonté de casser les relations entre les Etats et le secteur bancaire (création d'un superviseur européen).

# Premier choc réglementaire : hausse des exigences de fonds propres



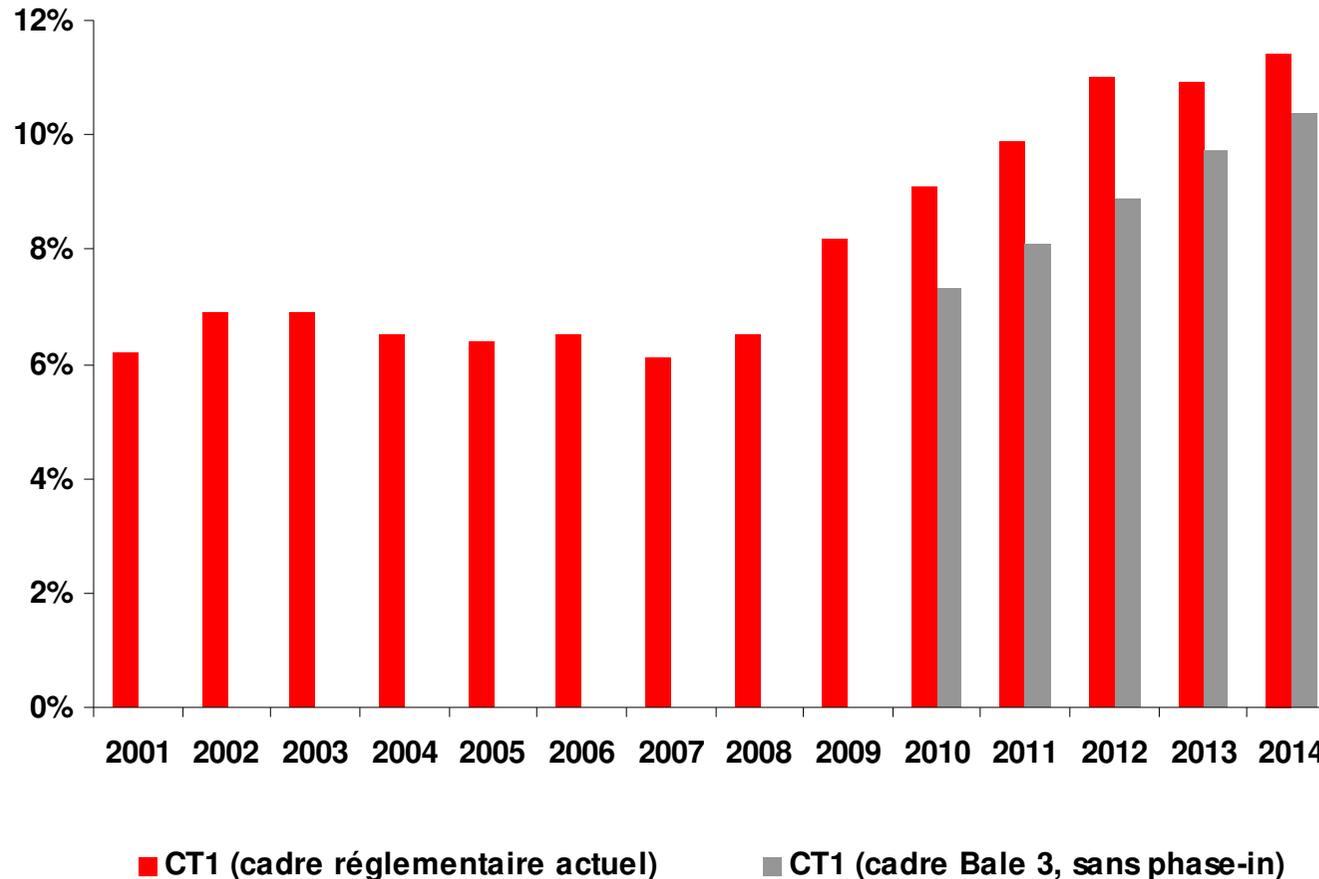
PLAC: Primary Loss Absorbing Capacity

Illustration of a large systemically important bank with a G-SIB charge of 2.5%

Source: HSBC Global Asset Management. A titre d'illustration uniquement.

# Les banques ont déjà consenti beaucoup d'efforts

Evolution des ratios de solvabilité des banques européennes depuis 2001



# Deuxième choc réglementaire : les nouvelles contraintes de liquidité

QIS: Currently breached by 43% of banks in Europe

- Short term

## Liquidity Coverage ratio (LCR)

- Sufficient stock of high quality liquid assets to survive a 30-day acute liquidity crisis

QIS: EUR 2.89 trillion of stable funding required

- Long term

## Net Stable Funding ratio (NSFR)

- Additional incentives to access more stable sources of funding on an ongoing basis

$$\text{LCR (Minimum 100\%)} = \frac{\text{Stock of Eligible Assets}}{\text{30 day stressed net cash outflows}} = \frac{\text{Stock of Eligible Assets}}{\text{Stressed Outflows of:}}$$

- 5% Stable Retail Deposits
- 10% Other Deposits
- 75% corporate deposits due in 30 days
- 100% 30-day net wholesale redemptions

$$\text{NSFR (Minimum 100\%)} = \frac{\text{Available Stable Funding}}{\text{Required Stable Funding}} = \frac{\text{Capital, Term Debt, Deposits (haircuts), Long term liabilities}}{\text{Weighted Assets Based on Tenor and Fundability}}$$

# Les ratios de liquidité

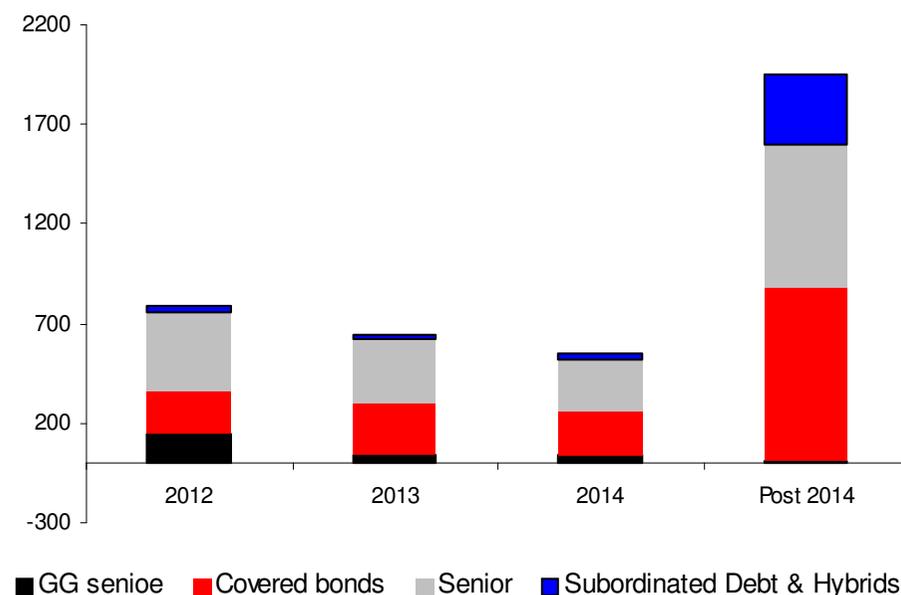
## ▶ Des hypothèses encore sous revue

- Seuls actifs totalement liquides: la dette souveraine!
- Négociations pour élargir la base des actifs éligibles
- Révision possible des hypothèses d'outflows

## ▶ Conséquences de ces nouveaux ratios

- Hausse du coût de funding
  - Pression pour accroître la base de dépôts stables
  - Rallongement de la maturité des dettes
  - Changement du funding mix (dettes sécurisées)
- Recours plus systématique à la désintermédiation
  - Transfert des risques de crédit vers les marchés financiers de façon plus systématique
  - Risque d'accroissement de la part du shadow banking

## Echéance des dettes à refinancer



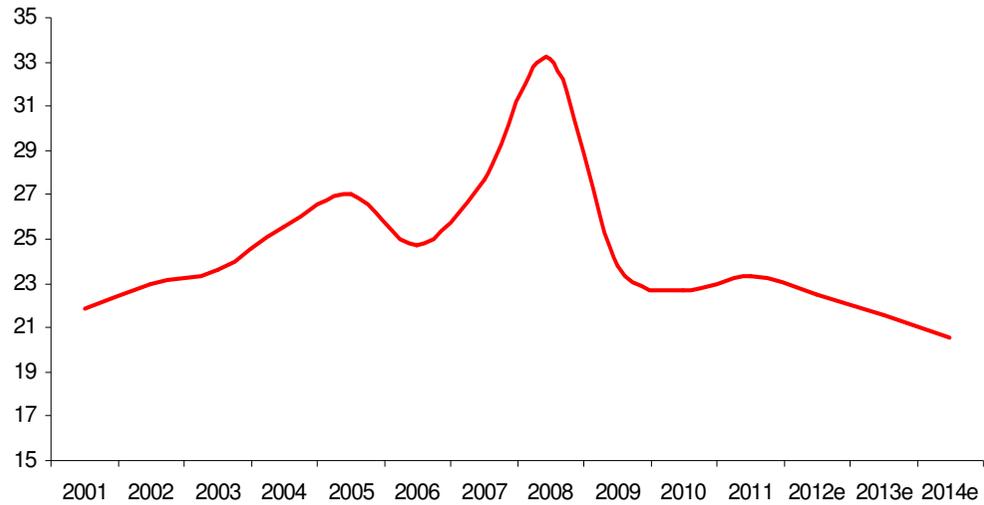
# Que regarder et quelles tendances pour l'industrie bancaire en Europe ?

	Analyse	Facteurs à analyser	Focus	Futures tendances opérationnelles	Commentaires
Business Profile	Management	Track record du management , stratégies, management du risque, stratégie d'acquisition	=		
	Régulation	Impact des nouveaux cadres de régulations, harmonisation des méthodes comptables	+		
	Business Position		+		
Financial Profile	Analyse des résultats	Risque industriel, position compétitive, taille, diversification géographique	++		1/ Marges en hausse grâce au re-pricing mais volume en baisse 2/ Pression de plus en plus forte sur les banques pour couper les coûts 3/ Hausse de la charge du risque
	Analyse des fonds propres	Qualité et quantité des fonds propres, politique de dividende, rachat d'action	=		1/ Un taux de distribution toujours sous contrainte 2/ Absence de programme de rachat d'action 3/ Pas de M&A
	Qualité des actifs	Analyse des tendances (NPL, taux de couverture), nature des expositions (géographie, industrie)	++		1/ Augmentation des NPLs (niveaux élevés pour les banques d'Europe du Sud) dans les activités de banque de détail 2/ Hausse modérée dans les métiers de la BFI
	Liquidité et funding	Funding mix, dépendance au wholesale funding	=	=	Desserrement de la contrainte de liquidité grâce aux mesures non conventionnelles mises en place par la BCE (LTRO, élargissement des actifs éligibles, taux de refinancement fixe à 1%). Impact de la hausse du coût de funding sur la profitabilité des banques

Source : HSBC Global Asset Management. Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie. Ces opinions ne constituent en aucun cas un engagement de la part HSBC Global Asset Management. A titre d'illustration illustrative.

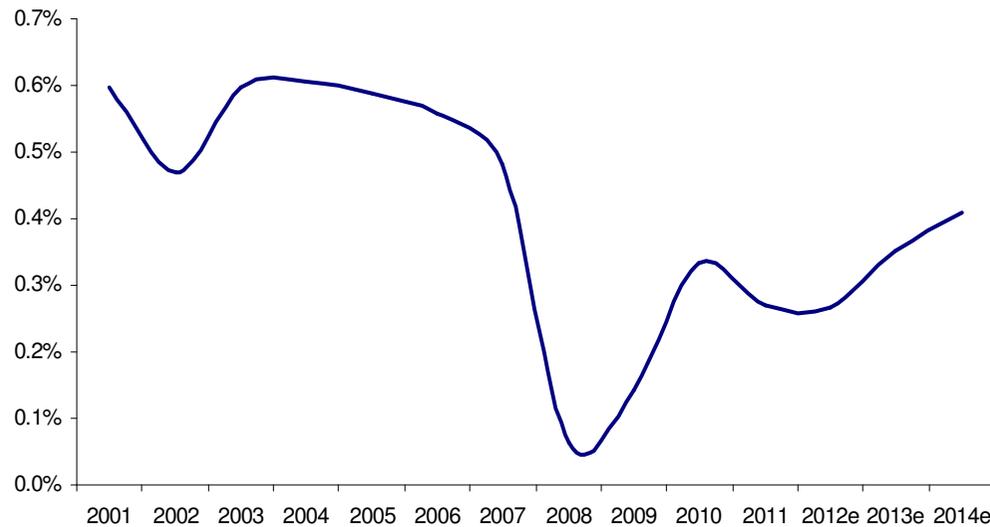
# Un ROE pour l'industrie autour de 10% au-delà de 2014

Levier (Total actifs/Fonds propres)



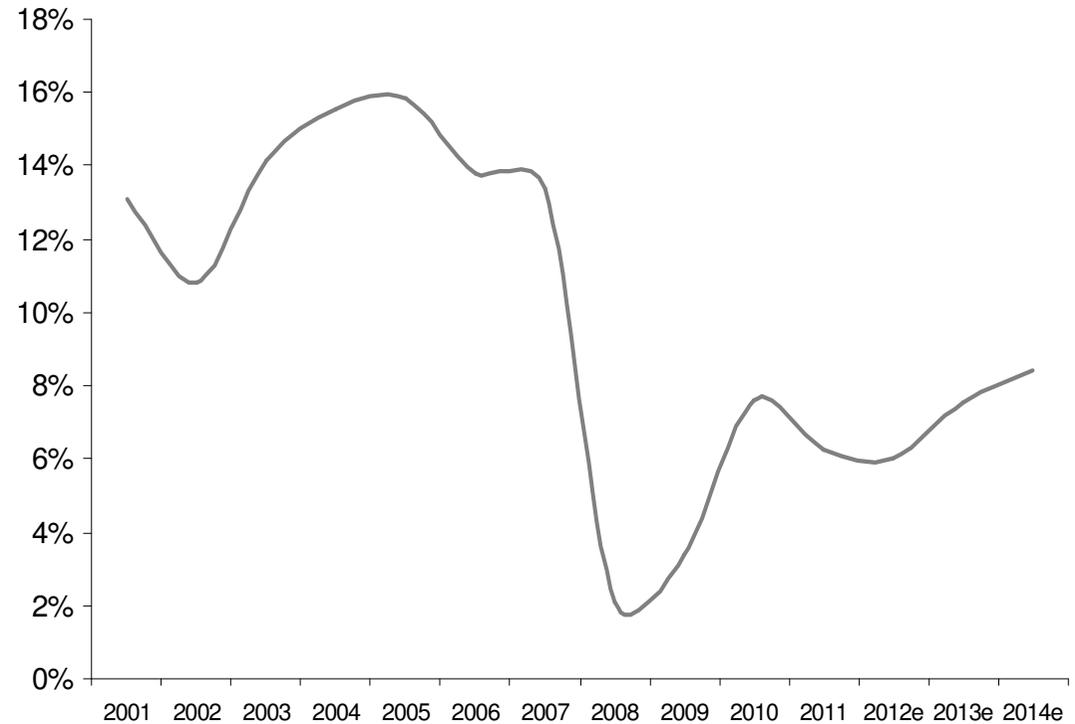
**x**

Profitabilité (Résultats nets/Total actifs)



**=**

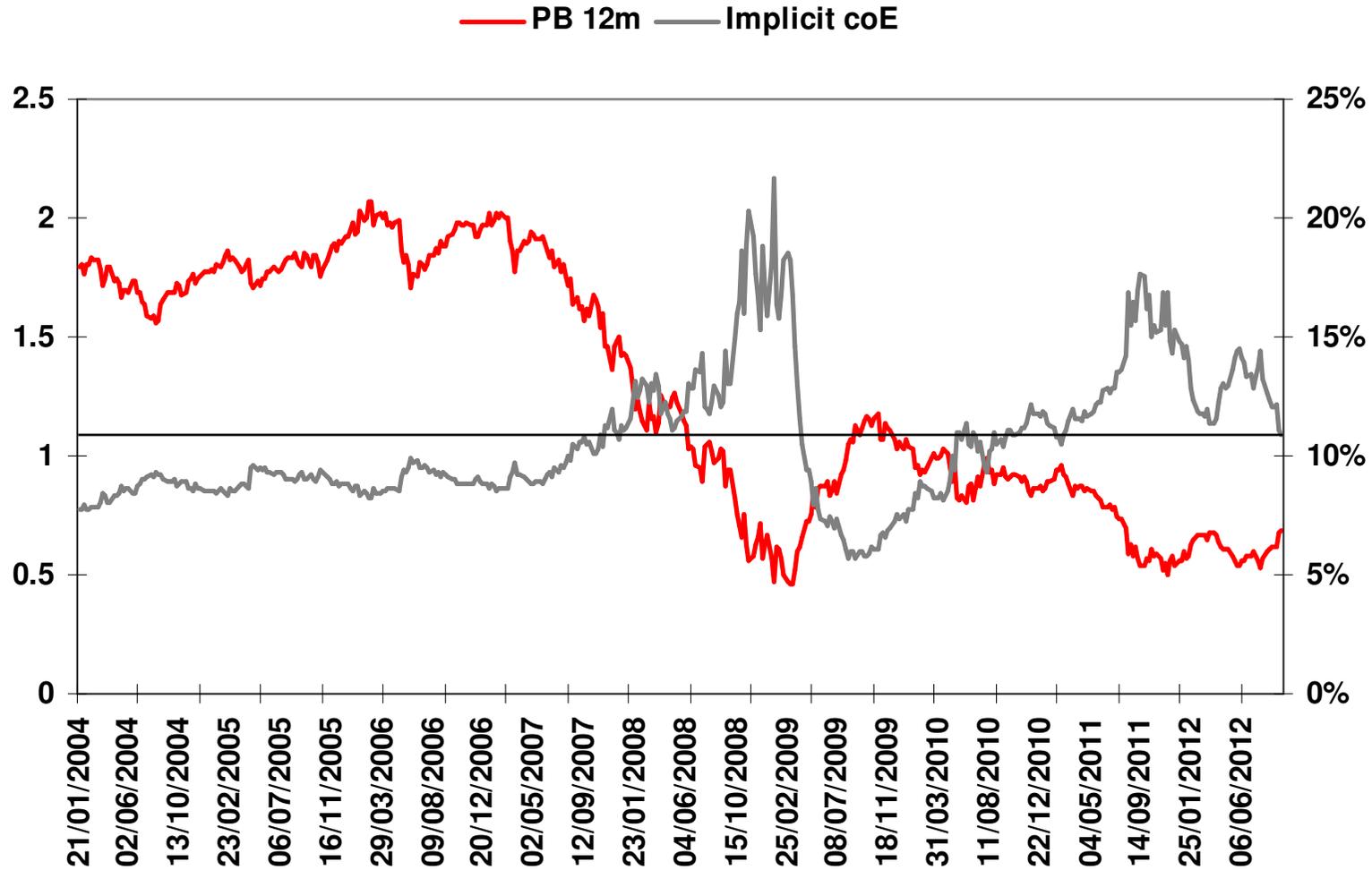
ROE = levier x profitabilité



Sources : HSBC

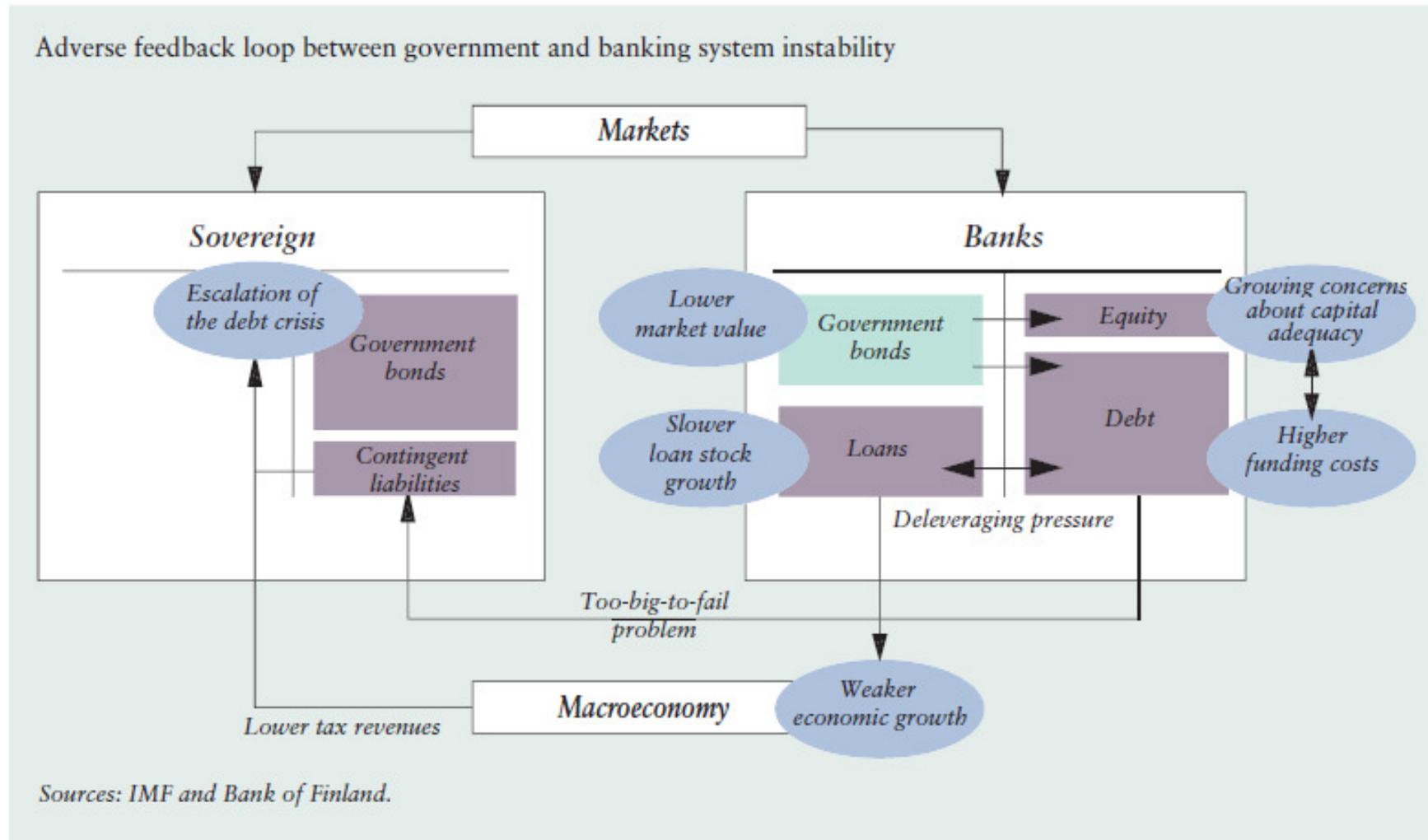
Sources : IMF et Banque de Finlande. Données à fin septembre 2012. Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie. Ces opinions ne constituent en aucun cas un engagement de la part HSBC Global Asset Management. A titre d'illustration uniquement.

# Un coût du capital qui tend à se normaliser



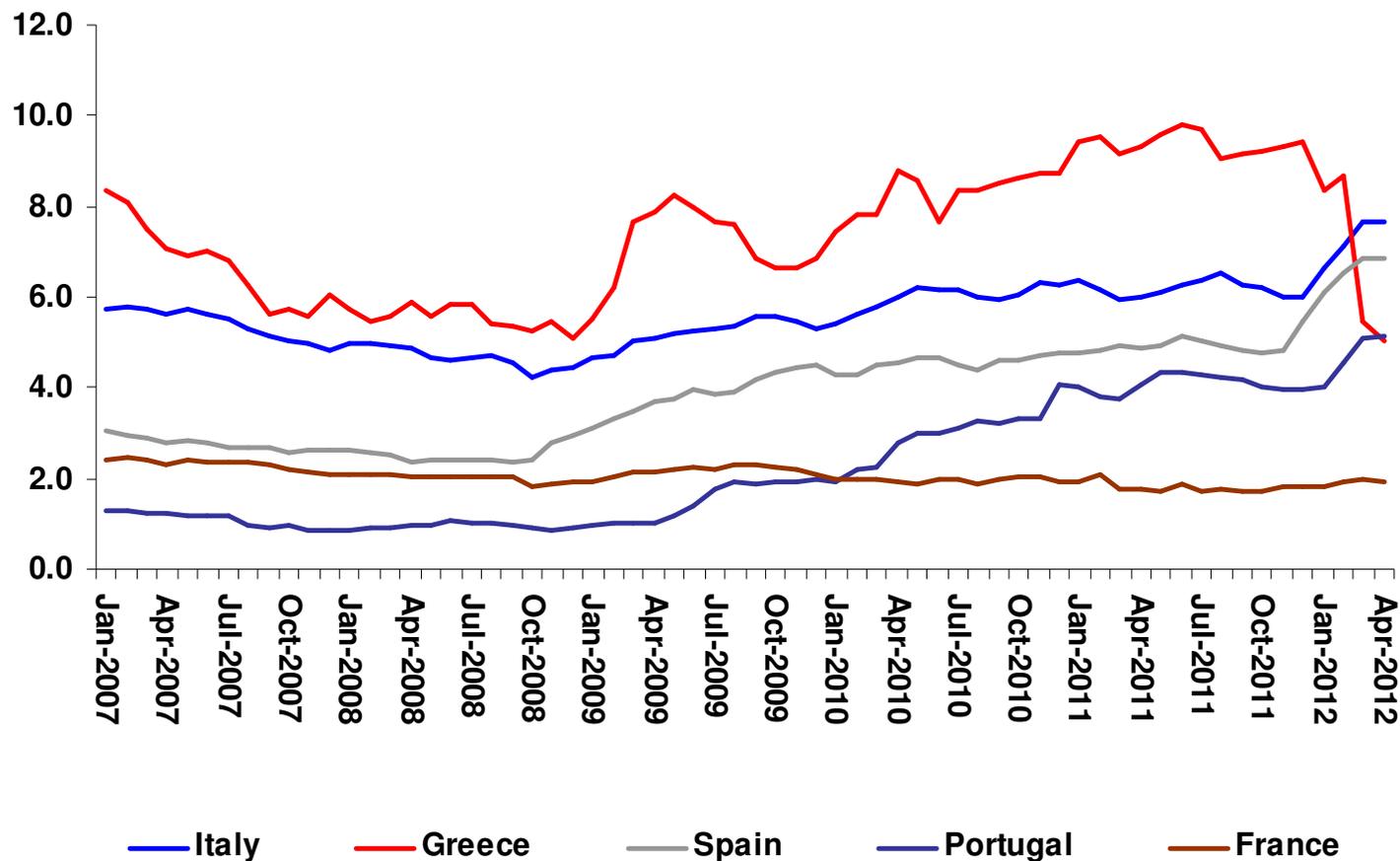
Sources : HSBC Global Asset Management, datastream. Toute simulation ou projection présentée dans ce document ne saurait en aucune manière être garantie. Ces opinions ne constituent en aucun cas un engagement de la part HSBC Global Asset Management. A titre d'illustration uniquement.

# Les relations particulières entre les banques et les Etats



# Nécessité de dénouer la relation entre les Etats et le secteur bancaire

% de la dette souveraine domestique rapporté au total des actifs

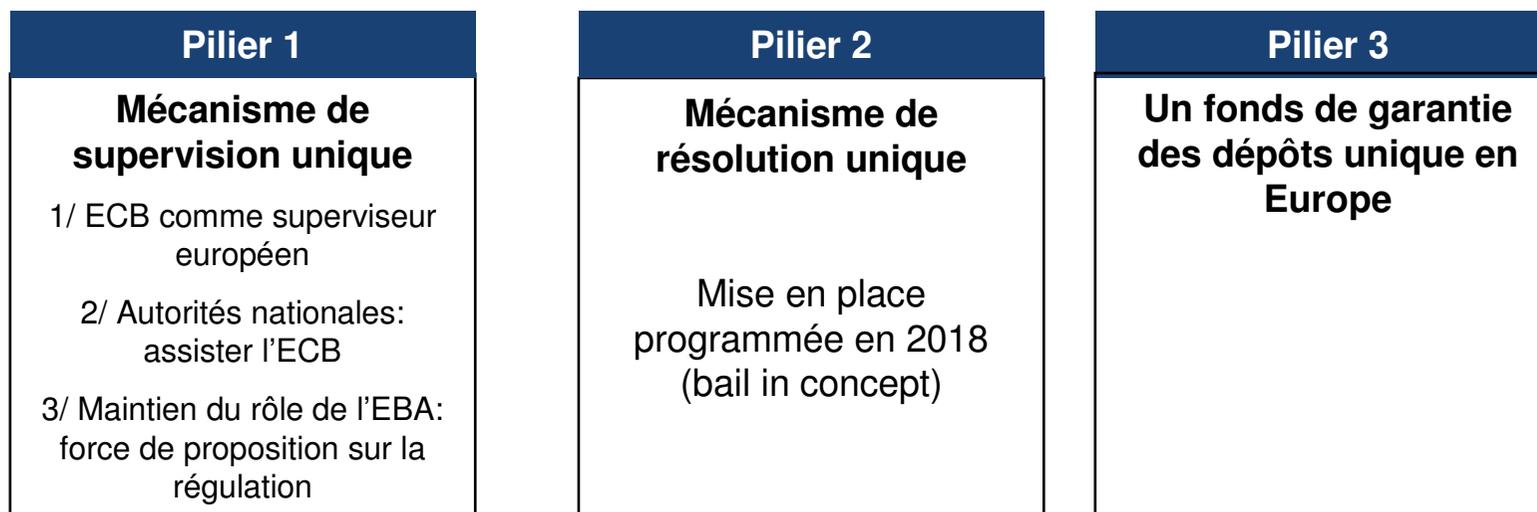


# Nécessité de créer une union bancaire européenne

## ► Pourquoi une union bancaire européenne ?

- Casser le cercle vicieux entre le secteur bancaire et les Etats
- Améliorer les transmissions de la politique monétaire
- Protection des dépôts et éviter les bank runs en période de stress
- Assurer la recapitalisation des banques à travers le Mécanisme de Stabilité Européen

## ► Articulation autour de trois piliers



# Création d'une union bancaire: un chemin encore long et sinueux

## ▶ Résistance de la part de BCE

- La BCE veut préserver son indépendance qu'elle a su maintenir depuis le début de la crise
- Risque de conflits d'intérêt
- Aucune volonté d'intervenir dans des sujets politiques

## ▶ Divergence sur le périmètre que la BCE doit superviser

- 1<sup>er</sup> janvier 2013: banques ayant reçu ou demandé l'aide publique
- 1<sup>er</sup> juillet 2013: établissements dits systémiques. Une liste sera publiée avant le 1<sup>er</sup> mai 2013
- 1<sup>er</sup> janvier 2014: l'ensemble des établissements bancaires européens (6,000)
- Opposition Allemagne vs. France concernant la dernière phase.

## ▶ Difficulté de trouver une vision commune sur la garantie des dépôts

- Certains pays (l'Allemagne) ne sont pas prêts à payer d'autres pays

## ▶ Risque de balkanisation

Austria	Central bank
Belgium	Central bank
Cyprus	Central bank
Estonia	Semi-autonomous institution, Bank of Estonia
Finland	Semi-autonomous institution, Bank of Finland
France	ACP authority backed by BdF
Germany	financial oversight federal authority
Greece	Central bank
Ireland	Central bank
Italy	Central bank
Luxembourg	CSSF
Malta	Central bank
Netherlands	Central bank
Portugal	Central bank
Slovakia	Central bank
Slovenia	Central bank
Spain	Central bank

# L'Espagne, un test en grandeur nature

## ▶ Trois types d'intervention

- Temporaire: établissements viables mais avec certaines faiblesses pouvant être résolues sans faire appel à l'Etat. Possibilité de recevoir des Cocos pour une durée de deux ans.
- Restructuration: établissements viables à LT mais avec le soutien de l'Etat (garanties d'Etat, injection de capital ou de cocos pour une durée de 5 ans). Présentation d'un plan de restructuration au FROB et à la banque d'Espagne.
- Résolution ordonnée: schéma pour les banques qui ne sont pas viables: cession d'actifs, transfert d'actifs/passif dans une bonne banque et les actifs de mauvaise qualité vers la bad bank (AMC).

## ▶ Burden sharing systématique

- Absorption des pertes par les porteurs d'actions de préférence et de titres subordonnés
- Contrainte sur la détermination de la prime (maximum de 10%)
- A priori, pas de conséquences pour les porteurs de dettes seniors

## ▶ Création d'une bad bank

- Nature des actifs transférés?
- Question des prix sur la base desquels les actifs vont être transférés

## ▶ Possibilité pour le MES de prêter directement aux banques en difficulté

## **Ce document n'est destiné qu'à des investisseurs qualifiés au sens de l'Article 10, paragraphe 3 de la Loi Fédérale sur les placements collectifs.**

Ce document est produit et diffusé par HSBC Global Asset Management (France). Elle est incomplète sans les commentaires oraux des représentants de HSBC Global Asset Management (France) et/ou de la société de gestion. L'ensemble des informations contenues dans ce document peuvent être amenées à changer sans avertissement préalable. Toute reproduction ou utilisation sans autorisation (même partielle) de ce document engagera la responsabilité de l'utilisateur et sera susceptible d'entraîner des poursuites. Ce document ne revêt aucun caractère contractuel et ne constitue en aucun cas ni une sollicitation d'achat ou de vente, ni une recommandation d'achat ou de vente de valeurs mobilières dans toute juridiction dans laquelle une telle offre n'est pas autorisée par la loi.

Les commentaires et analyses reflètent l'opinion de HSBC Global Asset Management sur les marchés et leur évolution, en fonction des informations connues à ce jour. Ils ne sauraient constituer un engagement de HSBC Global Asset Management (France) ou de la société de gestion. En conséquence, ni HSBC Global Asset Management (France), ni la société de gestion ne sauraient être tenus responsable d'une décision d'investissement ou de désinvestissement prise sur la base de ces commentaires et/ou analyses. Les performances présentées ont trait aux années passées. Il est rappelé aux investisseurs que la valeur des parts et revenus y afférant peut fluctuer à la hausse comme à la baisse et qu'ils peuvent ne pas récupérer l'intégralité du capital investi. Les performances présentées ont trait aux années passées. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Le capital n'est pas garanti. Toutes les données sont issues de HSBC Global Asset Management sauf avis contraire. Les informations fournies par des tiers proviennent de sources que nous pensons fiables mais nous ne pouvons en garantir l'exactitude. L'attention des souscripteurs est attirée sur le fait que le fonds HSBC GIF Euroland Equity est autorisé à investir en valeurs émises par des sociétés qui, en raison de leur faible capitalisation boursière, peuvent présenter des risques plus importants pour l'investisseur. Les variations des taux de change entre les devises peuvent avoir un impact significatif sur la performance des produits présentés. Le fonds présenté dans le document est exposé aux risques suivants : risque de taux de change, risque lié aux intruments dérivés, risque lié à la stratégie ciblée, risques opérationnels.

Source : MSCI. Les informations fournies par MSCI sont exclusivement à usage interne. Elles ne peuvent être reproduites ni redistribuées sous quelque forme que ce soit et ne peuvent être utilisées pour créer des instruments financiers, des produits ou des indices. Aucune des informations fournies par MSCI n'est destinée à constituer un conseil d'investissement ni une recommandation en faveur (ou en défaveur) d'un type de décision d'investissement et elles ne peuvent être utilisées en tant que telles. Les données historiques et les analyses ne sauraient être considérées comme l'indication ou la garantie d'une analyse, d'une prévision ou d'une prédiction de la performance future. Les informations sont fournies par MSCI « en l'état » et leur utilisateur assume l'entière responsabilité de l'usage qu'il en fait. MSCI, chacune de ses filiales ainsi que chaque personne participant ou liée à la collecte, à la saisie ou à l'élaboration d'informations de MSCI (collectivement, les « Parties MSCI ») se dégagent expressément de toute responsabilité (notamment en termes d'originalité, d'exactitude, d'exhaustivité, de pertinence, de non-violation, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier) en ce qui concerne ces informations. Sans préjudice de ce qui précède, une Partie MSCI ne peut en aucun cas être tenue responsable au titre de dommages directs, indirects, particuliers, collatéraux, punitifs, consécutifs (y compris la perte de bénéfices) ou de toute autre nature. ([www.msibarra.com](http://www.msibarra.com)).

Toute souscription dans un OPCVM présenté dans ce document doit se faire sur la base du prospectus complet en vigueur et le cas échéant du DICI et/ou prospectus simplifié en vigueur, disponibles sur simple demande auprès de HSBC Global Asset Management (France), de l'agent centralisateur, du service financier ou du représentant habituel. En complément du prospectus simplifié et/ou du Document d'Informations Clés pour l'Investisseur (DICI) en vigueur, les investisseurs potentiels doivent se référer au prospectus complet pour une information détaillée au sujet des risques associés à chaque OPCVM présenté.

HSBC Global Asset Management (France) - 421 345 489 RCS Nanterre - S.A au capital de 7.882.864 euros.

Agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (n°GP99026). Adresse postale : 75419 Paris cedex 08. Adresse d'accueil : Immeuble Ile-de-France - 4 place de la Pyramide - La Défense 9 - 92800 Puteaux (France).

Copyright © 2012. HSBC Global Asset Management (France). Tous droits réservés.

[www.assetmanagement.hsbc.com/fr](http://www.assetmanagement.hsbc.com/fr)

Mis à jour en octobre 2012

AMFR\_Ext\_934\_2012